

Aménagement du Parc d'Activités

Point au 12/07/2024

Actions souhaitées et suivies par l'association



1	Circulation et travaux sur le Bd de l'Europe, le - X% et la zone de CORA :	2
2	Nouveau Food-Truck :	2
3	Rue René CASSIN :	2
4	Propreté de la route de la Bonde et camions :	2
5	Rue Marcel PAUL :	2
6	Espaces verts	2
7	Parkings supplémentaires :	3
8	Débouché de l'Impasse du Buisson aux Fraises :	3
9	Point plus général sur l'aménagement des parcelles	3
10	Bus 399 et 107 :	3
11	Vélo :	3

12	Signalétique :	3
13	Fonctionnement du signallement des problèmes à la Mairie :	3
14	Annexe 1 : déviation des bus suite aux travaux sur l'avenue de l'Europe	4
15	Annexe 2 : Placette mise en place à côté d'ITRON et de SOGEA	5

1 Circulation et travaux sur le Bd de l'Europe, le - X% et la zone de CORA :

Les travaux Bd de l'Europe se poursuivront jusqu'à l'été 2025. L'association continue de diffuser les informations reçues de PSA et de la Mairie sur les restrictions de circulation, les modifications des trajets des bus, etc... [Voir ICI](#)

L'aménagement de la zone commerciale (-X%, CORA), appartenant à ALTAREA et CORA, est directement lié à l'évolution de CORA et à la décision de la commission de la concurrence concernant son rachat par Carrefour. Les idées directrices : étendre la parc de la Tuilerie, créer une zone de commerce et de logements avec des voies de communication douces entre les quartiers adjacents de Massy.

Aucun projet actuellement concernant les zones libres le long de la 188.

2 Nouveau Food-Truck :

Depuis des nombreuses années, l'association cherche à mettre en place un lieu de restauration rapide à bas prix. La Mairie vient en principe de nous donner l'accord pour implanter « Délice Truck », un food truck animé par un couple passionné sur le terre-plein au croisement entre la rue du Buisson aux Fraises et la route de la Bonde face à SOGEA. Cette solution sera intéressante pour alléger et diversifier les restaurations dans les entreprises. **A partir du 1^{er} Août !**

3 Rue René CASSIN :

L'entrée de la rue va être réaménagée avec l'amélioration du dépose-minute de façon à fluidifier le trafic, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Nous étions déjà intervenus pour faire placer la rue en sens unique, de façon à fluidifier et sécuriser le trafic tout en préservant les parkings, pour faire réparer la clôture au n° 1 et, auparavant pour faire dégager les véhicules ventouses (cars, véhicules utilitaires...).

4 Propreté de la route de la Bonde et camions :

La mise en place d'une nouvelle station de lavage par MEL et YPREMA est entérinée. Elle fait l'objet d'une convention avec la ville et est prévue pour l'été. D'ici là les deux entreprises prévoient de nettoyer la route régulièrement.

Le renouvellement des bails fait l'objet d'une négociation.

Dans le futur, un rv entre les mairies de Massy et de Champlan semble prévu pour aborder la création de la déviation par le chemin aux boeufs. L'AME suggère que le dégagement des camions soit ensuite si possible prévu par Champlan vers la 126 (la 4 voies circulaire) en évitant que trop de trafic ne se réoriente sur le Bd Maréchal Juin. Une autre suggestion est que les camions poursuivent par la zone OIN sur les chemins existants pour rattraper la A20, comme sur les plans initiaux pour le Bd Eboué-Tell .

L'AME suggère aussi qu'une haie d'arbres soit envisagée entre le PA actuel et la zone de traitement des déchets.

5 Rue Marcel PAUL :

Le débouché de la rue Marcel PAUL sur la rue du Buisson aux Fraises est dangereux du fait des voitures qui arrivent de gauche dans le virage, sans être vues. Il est prévu de placer des stops et des ralentisseurs.

6 Espaces verts

Massy a contracté avec une entreprise pour l'entretien des espaces verts, PSA a passé une convention avec un paysagiste. Il est envisagé de planter des arbres dans les noues et de modifier la végétation. Le projet devrait être présenté en Septembre.

7 Parkings supplémentaires :

La visite régulière des implantations sur la rue Aulnaye Dracourt montre que les parkings intérieurs sont souvent saturés. L'association suggère de dé&dier un emplacement à des parkings extérieurs proches. La Mairie et PSA refusent arguant que cela aurait dû être prévu de façon suffisante par les acquéreurs et promoteurs des parcelles.

8 Débouché de l'Impasse du Buisson aux Fraises :

L'étude continue en mesurant la circulation. La réalisation pourrait se faire en 2025.

9 Point plus général sur l'aménagement des parcelles

Aménagement des parcelles non encore occupées : PSA indique recevoir beaucoup de demandes mais procéder avec minutie. L'AME suggère d'être mieux tenue informée des projets d'implantation afin notamment que les entreprises voient mieux le projet d'ensemble e

Un plan de circulation prévisionnel, tenant compte du nouveau bd urbain (le Bd Eboué-Tell), de la refonte dy Boulevard de l'Europe, du débouché de l'impasse du Buisson aux Fraises, de la gare... est toujours en gestation.

L'implantation d'un nouveau concessionnaire auto n'est pas prévue.

10 Bus 399 et 107 :

Ces bus sont déviés jusqu'en Mai 2025 par le Bd Eboué-Tell et le Bd Maréchal Juin (voir annexe 1). La demande de pérenniser le passage par MASSY EUROPE (par la gare, le Bd Eboué-Tell et la route de la Bonde) est toujours à l'étude par IDF Mobilité.

11 Vélo :

Une plaquette, préparée avec l'association et qui cible les itinéraires vers MASSY EUROPE, a été distribuée lors de la Fête de MASSY-EUROPE.

Nous étudions comment inciter à ces moyens « doux »..

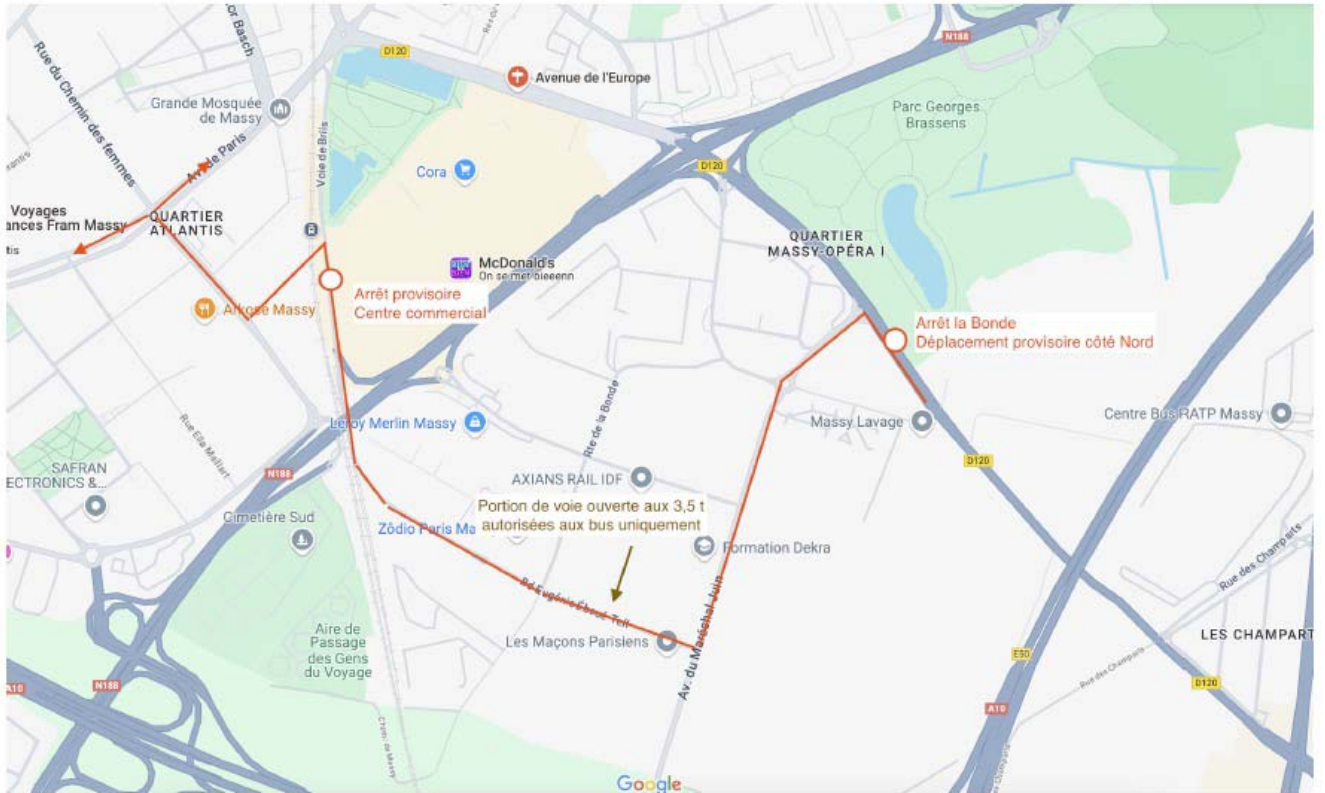
12 Signalétique :

L'association avait fait mettre en place à ses frais des panneaux indiquant les priincipales entreprises recevant du public, de façon à guider celui-ci. Ceci sera remis à joue en 2024.

13 Fonctionnement du signallement des problèmes à la Mairie :

Les signalements de ces dernier temps (panneau « DEKRA » déchaussé, déchets sauvages rue René CASSIN, stops sur le Bd Eboué-Tell...) ont du mal à être résolus car faisant appel à différents services. Mme Karine BOUIX sera désormais notre interlocutrice.

14 Annexe 1 : déviation des bus suite aux travaux sur l'avenue de l'Europe



15 Annexe 2 : Placette mise en place à côté d'ITRON et de SOGEA

